



REVUE DE PRESSE

**PRESSE NATIONALE
RESEAUX SOCIAUX**

DÉLAIS DE TRAITEMENT DES AUTORISATIONS D'URBANISME : QUI SONT LES COMMUNES LES PLUS ET LES MOINS PERFORMANTES ?

Écrit par : La Rédaction | 26 novembre 2020



La plateforme **Rokhas.ma** vient de publier le classement des 10 premières communes/arrondissements, les plus et les moins performants, en fonction des délais Grands Projets et Petits Projets pour les demandes des autorisations d'urbanisme.

Souvent décriés par les citoyens, les délais de traitement des autorisations d'urbanisme sont désormais sous la loupe du ministère de l'Intérieur. En effet, dans le cadre de la digitalisation et de la transparence de la gestion de la chose publique, ce dernier à travers la direction générale des collectivités territoriales a mis en place un système d'évaluation trimestrielle des délais moyens de traitement des autorisations d'urbanisme. Rappelons que le règlement général de construction (RGC) prévoit 25 jours pour les « Grands projets » et 10 jours pour les « Petits projets ».

Le dernier classement des dix premières communes/arrondissements en fonction des délais Grands Projets et Petits Projets pour les demandes d'autorisations d'urbanisme vient d'être publié sur la plateforme Rokhas.ma



Faut-il rappeler que Rokhas est une plateforme qui permet une gestion numérique fluide, traçable et transparente des autorisations à caractère urbanistique et économique au niveau national. Le processus de traitement est totalement dématérialisé du dépôt de la demande d'autorisation par le requérant jusqu'à sa signature électronique par le président de la commune concernée, en passant par les membres de la commission, qui instruisent de manière digitale les dossiers et signent électroniquement leurs avis.

La plateforme Rokhas a été totalement déployée au niveau de plus de 57 préfectures et provinces, couvrant ainsi plus de 1081 communes. Le reste des préfectures et provinces sera totalement déployé d'ici fin 2020.

L'application mobile i-Rokhas constitue un complément de la plateforme web Rokhas.ma. Elle permet de suivre l'avancement de l'ensemble des procédures de nature urbanistique : **Permis de construire, Permis d'habiter / Certificat de conformité, Réception, Réfection, Démolition et Régularisation.**

Afin d'assurer l'amélioration continue du support technique fourni aux utilisateurs Rokhas, et leur assurer une prise en main rapide, un ensemble d'outils digitaux ont été mis en place (<https://support.rokhas.ma> , <https://reservation.rokhas.ma>).

Depuis son lancement, la plateforme Rokhas est en amélioration continue. Plusieurs évolutions fonctionnelles et techniques trouvant leurs origines dans les propositions des utilisateurs sont mises en œuvre à l'occasion du lancement de chaque nouvelle version.

A titre d'exemple, il est à présent possible de payer électroniquement via les **canaux TGR** sur la plateforme Rokhas les **taxes communales et services rendus** relatifs aux demandes d'autorisations à caractère urbanistique.

Casablanca: Nouveau marché pour le Grand théâtre

Par Aziz EL AFFAS | Edition N°:5889 Le 23/11/2020 | Partager



Instruments musicaux et équipement pour les orchestres



Mais aucune visibilité sur la date d'ouverture au grand public

Après le mobilier, la billetterie, c'est au tour des instruments musicaux et des équipements associés. La SDL Casa-Aménagement, maître d'ouvrage délégué vient de lancer le marché pour le Grand théâtre de Casablanca, estimé à 3,4 millions de DH environ.



Espace multidisciplinaire dédié à tous les arts de la scène (théâtre, danse, musique...), le Grand théâtre devra drainer quelque 145.000 spectateurs/an, selon les premières estimations (Ph. L'Economiste)

Le building, fin prêt depuis un an, n'a toujours pas ouvert ses portes. Il faut dire que la conjoncture, liée à l'état d'urgence sanitaire, n'est pas propice. D'autant plus que les appels d'offres ont pris plusieurs mois de retard durant la période de confinement.

Dans le détail, le nouveau marché concerne la fourniture, la livraison et l'installation des équipements et instruments de musique pour la grande salle (1.800 places), le studio de danse, la salle de musiques actuelle et les ateliers pédagogiques. Parmi les objets de l'appel d'offres, figurent entre autres: piano à queue, pupitres de chef d'orchestre, chaises d'orchestre, amplificateurs, tables de mixage, violons, guitares, saxophones, flûtes, clarinettes, derboukas, cymbales, timbales ...

Rien ne filtre encore sur l'inauguration officielle du Grand théâtre, qui a accusé un retard considérable. Le chantier, lancé en 2014 dans la foulée du PDGC, a nécessité un investissement de l'ordre de 1,4 milliard de DH. Si la SDL Casa-Aménagement a supervisé les travaux de construction (plus la fourniture du matériels, la billetterie...), la gestion sera du ressort d'une autre SDL Casa-Events & Animation (CEA). Un montant de 30 millions de DH (réparti entre la DGCL, la région Casa-Settat et la commune) sera dédié aux frais de fonctionnement du théâtre durant les premiers mois.

Casa-Events & Animation devra accueillir l'équipe chargée de la gestion du théâtre. Pour la programmation artistique, la SDL se fera assister par l'entreprise française Fimalac Entertainment. Ce dernier volet est d'une importance cruciale. En effet, il ne suffit pas de construire un building aussi imposant qu'il soit, mais encore faut-il assurer l'animation et la programmation tout au long de l'année.

Durant cette période transitoire, une commission technique sera chargée notamment du lancement et du suivi des appels d'offres relatifs à la gestion du Grand théâtre et de la mise en place d'un business plan annuel. En contrepartie, la SDL sera rémunérée à hauteur de 4% sur les contributions des partenaires (DGCL, région et commune).

Les composantes

- Salle de spectacles de 1.800 places
- Salle de théâtre de 600 places
- Salle des musiques actuelles de 300 personnes
- Petites salles de répétition
- 4 salles de réunions
- Commerces (2 cafés-restaurants, 1 restaurant grande carte, 1 boutique d'art), village des artistes et des techniciens (loges, espaces techniques, livraison et stockage...)
- Parking souterrain de 173 places sous la Place Mohammed V Est.

MARRAKECH: LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ENQUÊTE SUR DES CONTRAVENTIONS RELATIVES À L'URBANISME

Par [Hassan Benadad](#) le 25/11/2020 à 19h30



© Copyright : DR

Kiosque360. Le wali de Marrakech a ordonné l'arrêt des travaux d'une kissaria près du site historique de la Koutoubia, suite à une violation du code de l'urbanisme. En parallèle, une commission d'enquête de l'Intérieur a entendu les responsables de l'urbanisme et de la conservation du patrimoine.

La ville de Marrakech connaît, depuis quelques années, une série d'infractions au code de l'urbanisme et de cessions illégales de biens fonciers appartenant à l'Etat. Certaines affaires sont toujours en cours d'instruction tandis que d'autres ont été jugées, avec la révocation de plusieurs responsables, dont un wali et des élus. Le quotidien *Al Ahdath Al Maghribia* rapporte, dans son édition du jeudi 26 novembre, que la énième violation en date de la loi sur l'urbanisme concerne la construction d'une kissaria sur un site historique. Une infraction qui a poussé le wali de la région de Marrakech, Karim Kassi-Lahlou, à se déplacer sur les lieux, en compagnie d'une commission élargie, pour ordonner l'arrêt de ce chantier.

L'étonnant, dans cette affaire, est que l'entrepreneur a reçu l'autorisation de construire deux niveaux souterrains à quelques encablures de la Koutoubia. Or, ces sous-sols menacent cette célèbre mosquée et d'autres monuments historiques avoisinants dans la ville ocre, déclarée patrimoine mondial de l'humanité. L'intervention du wali a été suivie par l'ouverture d'une enquête judiciaire ordonnée par le parquet général. La police judiciaire a convoqué plusieurs responsables élus et des fonctionnaires communaux, notamment dans le service de l'urbanisme, pour déterminer les responsabilités des uns et des autres dans la délivrance de l'autorisation de construire ladite kissaria.

Le quotidien *Al Ahdath Al Maghribia* rapporte que l'intervention du wali survient après la venue d'une commission d'inspection générale du ministère de l'Intérieur pour enquêter sur ce dossier. Les membres de cette commission ont entendu les responsables des services concernés de l'urbanisme et de la conservation des monuments historiques sur les circonstances de la délivrance de cette autorisation de construire. Il faut rappeler que si le projet de construction de cette kissaria remonte à 2013, il a toujours été bloqué au niveau du service de l'urbanisme.

C'est une entente illicite entre le wali révoqué, le directeur de l'agence urbaine aujourd'hui emprisonné, et le très contesté adjoint au maire qui a permis à l'entrepreneur de commencer les travaux de construction. Une autorisation qui a provoqué un tollé général parmi les acteurs de la société civile qui ont tiré la sonnette d'alarme sur les graves conséquences de la construction de cette kissaria sur la place de Jamaâ El Fna, tout près de la mosquée Koutoubia et des monuments historiques avoisinants. Ce dossier tentaculaire s'ajoute à des dizaines d'autres projets qui ont violé le plan d'aménagement dans cette zone, avec la complicité des élus et des autorités locales.

Par Hassan Benadad

PLF 2021 : L'immobilier, un secteur abandonné...par le gouvernement

Rédigé par Al-amine NEJJAR le Lundi 23 Novembre 2020

La persistance de la crise du secteur de l'immobilier depuis plusieurs années s'explique, certes, par un contexte économique défavorable, mais aussi par la timidité des mesures gouvernementales entreprises depuis 2012 pour sortir ce secteur de sa léthargie.

Il faut que l'on puisse répondre aux attentes des citoyens, de tous les citoyens (logement social, faible VIT, classe moyenne et rural) : disposer d'un logement à un prix accessible, disponible sur tout le territoire, de qualité et dans un environnement attractif.

Le secteur de l'immobilier souffre de plusieurs maux structurels dus à une crise de confiance sur trois niveaux :

• Entre les acquéreurs et vendeurs

Un premier constat sur plusieurs régions du Royaume : l'inadéquation de l'offre de logements par rapport à la demande que ce soit en termes de produits ou de prix proposés. A ce titre, le volume des transactions immobilières a connu ces dernières années une tendance baissière en continu.



Al-amine NEJJAR, Vice-Président de l'Alliance des Economistes Istiqlaliens

• Entre les promoteurs et les entreprises du secteur de la construction

Les délais de paiement dans le secteur constituent un indicateur assez parlant puisqu'ils dépassent les 180 jours. Ce sont essentiellement les TPME opérant dans le secteur de la construction qui souffrent de ces retards de paiement, au point qu'un bon nombre d'entre elles a été contraint de fermer leurs boutiques et licencier leurs employés.

• Entre les opérateurs du secteur et le gouvernement

Vu la situation du secteur, le gouvernement, par le biais du ministère de tutelle, nous annonce depuis un certain temps la mise en place d'un plan de relance. Ce plan tarde à voir le jour malgré plusieurs annonces faites sur l'imminence de sa présentation à l'opinion publique nationale.

Pourquoi ce retard ? Pourtant, l'Alliance des Économistes Istiglaliens (AEI) a présenté ses propositions dès Mai 2019 pour la relance du secteur en abordant tous les aspects (offre, demande, foncier, réglementation, normes d'urbanisme, opérateurs). De nombreuses réunions et séminaires ont été organisés par le ministère de tutelle pour réfléchir sur cette relance du secteur de l'Habitat. Cependant, toujours rien de concret de la part du gouvernement sur cet aspect. L'absence de vision globale sur l'avenir laisse à penser que ce secteur est abandonné...par le gouvernement et renforce ainsi la méfiance des opérateurs du secteur.

L'AEI a, dans un communiqué le 1er Mai 2020, appelé le gouvernement à adopter des mesures d'urgence pour sauvegarder le secteur de l'immobilier jusqu'à fin Décembre 2021. Ce plan intitulé « Tous solidaires pour sauver les emplois du secteur de l'immobilier » repose sur des mesures visant à la relance de la demande, à la relance de l'activité de l'industrie de la construction et à dynamiser le segment du logement social et économique.

Néanmoins, la réaction du gouvernement à travers la loi de finances rectificative 2020 a été tout à fait timide du fait qu'elle s'est limitée à proposer dans la première mouture la mise en place d'un abattement de 50% des droits d'enregistrement uniquement en cas d'acquisition de logements construits pour une valeur maximale de 1 million de dirhams. Sans oublier l'extension du délai de livraison pour le logement social de six mois pour les conventions dont l'échéance de cinq ans arrive à son terme entre le 20 Mars 2020 et le 31 Décembre 2020.

Le PLF 2021 ne prête pas à l'optimisme

De même, la présentation par le gouvernement du projet de loi de finances 2021 accentue les craintes des opérateurs du secteur du fait de l'absence de mesures nouvelles à même de leur redonner confiance et qui laisse à penser que ce secteur est abandonné... par le gouvernement.

En effet, le ministère de l'Habitat voit son budget réduit d'une manière drastique (au niveau du secteur de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme : -47% du budget d'investissement et -9% du budget de fonctionnement, et au niveau du secteur de l'habitat et de la politique de la ville : -26% du budget d'investissement et -13% du budget de fonctionnement).

Le plan d'actions présenté par le ministère en charge de l'Habitat pour l'année 2021 est axé sur trois grandes priorités :

- Une nouvelle génération des documents d'urbanisme ;
- Plus de digitalisation (portail national des documents d'urbanisme, urbanisme électronique et plateforme Rokhas) ;
- Plus de projets de loi réglementant le secteur (ouverture des nouvelles zones à l'urbanisation, simplification de la procédure de construction en milieu rural, organisation des opérations de construction, organisation de la profession d'agent immobilier et organisation de la profession de promoteur immobilier).

Certes, ces actions sont louables et ont déjà été relayées par l'AEI dans ses propositions dès Mai 2019, mais rien sur les moyens d'agir sur la demande, alors que les ménages vivent dans un contexte extrêmement difficile du fait des conséquences de la Covid-19.

Il a fallu attendre l'intervention des représentants de la nation (comme ce fut déjà le cas lors de la LFR 2020) pour répondre partiellement à cette requête avec l'adoption de deux amendements :

- la prorogation de la suppression et de l'exonération partielle des droits d'enregistrement jusqu'à Juin 2021 avec augmentation de la limite à 4 millions de dirhams. (Pourquoi s'arrêter à fin Juin 2021 alors que, logiquement, vu qu'on présente une loi de finances annuelle, on aurait pu proroger cette disposition à fin 2021 comme demandé par l'AEI?) ;
- les Organismes de Placement Collectif Immobilier (OPCI) peuvent dorénavant opérer dans l'immobilier résidentiel et profiter des mêmes avantages fiscaux que les autres segments (cette mesure aura un impact sur les stocks d'inventaires des promoteurs).

Rien sur une offre à destination de la classe moyenne qui non seulement souffre de la détérioration de son pouvoir d'achat à cause des conséquences de la Covid-19, mais qui ne trouve pas de produits de logement qui répondent à ses attentes. De ce fait, elle se retrouve à acquérir des logements dans les projets initialement prévus pour le logement social.

Rien aussi sur l'avenir du dispositif du logement social qui arrive à son terme à la fin de cette année, soit le 31 Décembre 2020.

Au vu de ce constat, quelles sont les perspectives du logement social ?

Rappelons ici la proposition faite par l'AEI en Mai 2019 dans le cadre de son document sur la relance de la croissance marocaine par l'habitat, d'avoir un nouveau concept des conventions pour le logement social post 2020 qui se baserait sur une approche régionale axée sur l'existence d'une demande potentielle aux côtés de la définition d'objectifs de création d'emplois et de recours aux entreprises de construction locales et aux matériaux de construction locaux.

L'absence de décision du gouvernement par rapport à la reconduction ou pas des incitations fiscales relatives au logement social, qui arrivent à échéance le 31 Décembre 2020, confirme la non reconduction de ces fameuses incitations malgré tout ce qui vient d'être dit.

Attention aux conséquences de l'arrêt global et brutal sur les emplois dans le secteur et sur le ralentissement inéluctable de la production de ce type de logements qui répond à une demande existante (le déficit en logement n'est pas encore résorbé) au sein des populations à faible revenu. Cette situation laisse elle-aussi augurer que le secteur de l'immobilier est abandonné... par le gouvernement.



Devant cette situation, qui peut paraître inquiétante quant au futur du secteur de l'immobilier, que faire ?

Il faut travailler dans une logique d'écosystème du secteur de l'immobilier qui recèle un puissant catalyseur de compétences nationales (artisans, architectes, ingénieurs topographes, géomètres, bureaux d'études et laboratoires de contrôle, industriels des matériaux de construction, entreprises de construction, courtiers et agents immobiliers, promoteurs grands, moyens et surtout petits...) avec des objectifs de :

• **Renforcer notre souveraineté**

Il faut limiter au maximum les importations des matériaux de construction, recourir à la préférence nationale dans le choix des entreprises et des prestataires d'étude et de conception et consommer marocain, s'approvisionner auprès des usines locales.

• Disposer d'une gouvernance intégrée et efficiente (avec un arsenal juridique approprié)

Le ministère de tutelle se doit de poursuivre la généralisation des procédures dématérialisées des services de l'administration publique en relation avec l'investisseur (autorisation de construire, permis d'habiter, autorisation de lotir, de démolir, permis modificatif...) tout en suivant l'efficacité et l'efficience de leur mise en œuvre. L'exemple de la plateforme Rokhas est édifiant dans la mesure où cette initiative très appréciable suscite nombre de mécontentements auprès de ses utilisateurs.

Il faut qu'un outil de recours au sein du MHUATPV puisse exister pour répondre aux réclamations et requêtes des opérateurs du secteur. Le ministère doit revoir tout l'arsenal juridique concernant le secteur de concert avec tous les opérateurs du secteur.

Le ministère doit revoir tout l'arsenal juridique concernant le secteur de concert avec tous les opérateurs du secteur. On ne peut proposer des lois encadrant le secteur sans concertation avec tous les opérateurs. L'échec de certaines expériences récentes, dont la loi sur la VEFA, est à cet égard criant

- **Structurer les opérateurs du secteur** La professionnalisation des opérateurs du secteur devient une nécessité impérieuse. Elle passe par l'institution du statut du promoteur, la réglementation de certains métiers (contrôle technique, sécurité), la structuration de l'auto-construction et de la soustraitance et la réhabilitation et l'encadrement des coopératives et amicales d'habitation.

Une attention particulière devrait être donnée aux petits promoteurs immobiliers qui pourront s'adapter facilement à la nouvelle réalité du secteur.

Le Maroc se doit de devenir une plateforme d'offshoring dans le secteur de l'immobilier en le positionnant dans une logique PROPTech (Property Technology) : BIM, OFF SITE.... C'est dans le digital que s'inscrit l'avenir du secteur.

- **Stimuler la demande**

Il faut repenser l'offre de logements à destination de la classe moyenne, du logement social et du monde rural en adéquation avec les nouvelles attentes de ces populations (notamment en termes de prestations, d'équipements et d'espaces verts) et leurs capacités financières individuelles.

L'action de l'Etat est d'agir sur les éléments qui permettent de faciliter l'accès au logement en se focalisant sur les populations démunies et défavorisées. Les banques doivent jouer un rôle plus proactif avec des offres innovantes à des tarifs attractifs tout en se prémunissant contre les risques (surtout quand on sait la part des crédits immobiliers dans leurs concours globaux).

- **Préserver, voire créer plus de valeur ajoutée et d'emplois dans le secteur** Seul le regroupement de toutes les compétences avec une Vision Claire et Précise du futur que nous escomptons pour ce secteur permettra de relancer réellement et efficacement ce secteur qui, rappelons-le, est un des moteurs essentiels de la croissance de notre pays.

Al-amine NEJJAR,
Vice-Président de l'Alliance des Economistes Istiqlaliens



CASABLANCA, "LE CŒUR BATTANT" DU MAROC, SUFFOQUE SOUS UN NUAGE DE POLLUTION

Par [Le360 \(avec MAP\)](#) le 26/11/2020 à 20h35



© Copyright : DR

A Casablanca, métropole en perpétuelles mutations socio-économiques, les usines poussent comme des champignons. La pollution qui résulte de leur activité a des conséquences sur la qualité de vie des habitants de la ville la plus peuplée du Maroc. Sans compter de nombreux impacts écologiques.

L'intense croissance démographique et urbanistique de la capitale économique du Maroc, doublée d'un dense tissu économique d'activités industrielles, commerciales et de services, soulève de nombreuses questions sur la nécessité de la protection de l'environnement, ainsi que sur les missions de responsables locaux et d'acteurs de la société civile.

Pour l'écologiste Hasna Kajji, "la question des défis écologiques dans la capitale économique nous renvoie à celle de l'urbanisation de la ville qui reflète, de manière concrète, ce processus, à travers tout le pays".

L'urbanisation dans cette ville était "arbitraire et non planifiée", pour des raisons historiques dont les racines s'étendent à l'ère du protectorat, au moment où le colonisateur a transformé la ville en un pôle industriel accueillant un intense flux migratoire ayant contribué amplement à l'urbanisation de la ville et à son explosion démographique, selon cette enseignante à la faculté des sciences juridiques, économiques et sociales à Aïn Chock.

Cette situation a fait que Casablanca renferme un grand nombre de problèmes écologiques, comme souligné par les études scientifiques, dont les plus importantes sont celles élaborées en 1995 par des médecins de la faculté de médecine et de pharmacie attestant que 12% des enfants de la ville souffrent d'asthme, ainsi que l'enquête réalisée, il y a 2 ans, par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur la qualité de l'air dans 126 pays, y compris le Maroc.

Parmi les problèmes écologiques dont souffre la ville, figurent l'absence d'espaces verts en suffisance, conformes aux normes internationales, un énorme parc automobile, une congestion et un encombrement de la circulation, l'état vétuste de plusieurs moyens de transport public et privé, et l'extension anarchique de l'urbanisation, à l'origine de plusieurs contraintes liées à la gestion des déchets ménagers et à l'assainissement, le manque d'infrastructures de base, l'exploitation urbanistique de terres agricoles et forestières, et la prolifération d'unités industrielles près des rassemblements résidentiels.

En l'état actuel de la situation, il est difficile de s'attendre à une amélioration écologique à court terme, selon Hasna Kajji, présidente du Centre d'études et de recherches sur l'environnement et du développement durable, qui cite notamment certaines entraves liées à l'interférence de prérogatives et l'absence de coordination dans les politiques de gestion du secteur de l'environnement, au niveau local, en plus d'une inconscience de certaines élites, comme d'ailleurs de l'ensemble de la population de la ville sur l'importance de l'environnement dans la réalisation du développement.

Elle insiste sur la nécessité de la mise en œuvre de lois répressives envers les contrevenants, de la création d'une instance de coordination entre l'ensemble des intervenants, de la conduite de travaux de recherches et l'instauration de mesures incitatives pour les usines qui ont respecté leurs engagements environnementaux.

De son côté, Mehdi Jemaa, membre du bureau exécutif de l'Alliance marocaine pour le climat et l'environnement durable, estime que, face aux potentialités dont regorge Casablanca, se dressent nombre de contraintes et de défis au niveau environnemental, dans une ville où se concentrent plus de 55% d'unités de production nationales, plus de 30% du réseau des agences bancaires du Maroc et qui emploie plus de 39% de la population active marocaine.

Et d'ajouter que ces importantes potentialités n'ont pas permis de fournir aux Casablancais les conditions nécessaires à une "ville durable", conformément aux normes fixées par les Nations unies, et à leur tête l'équilibre écologique. Pour Mehdi Jemaa, Casablanca fait face à des challenges écologiques de taille qui ont affecté la santé des citoyens et la qualité de leur vie.

Nombre de problèmes ont trait à la question de l'urbanisation et à la gestion de la ville, ce qui a poussé l'Alliance à travailler, en collaboration avec plusieurs partenaires et avec un financement de l'Union européenne, sur un projet de gestion urbaine participative visant à améliorer le cadre de vie de la population, à travers des plans participatifs respectant l'environnement, la santé et le bien-être collectif.

Ces défis ont poussé la société civile à organiser une marche en mars dernier à l'initiative de l'Association des enseignants des sciences de la vie et de la terre au Maroc pour la promotion des espaces verts au sein de la ville.

La ville de Casablanca reste encore bien éloignée des normes établies par les Nations unies, soit 10 m² d'espace vert pour chaque individu, alors que la moyenne n'en dépasse pas 1 m², selon l'association, qui appelle à freiner l'extension urbanistique qui progresse à hauteur de 600 ha par an, sans tenir compte de la nouvelle approche relative aux espaces verts.

En ce qui concerne la gestion locale, la commune de Casablanca souligne sur son site électronique que la question de l'environnement et du développement durable jouit d'un intérêt particulier dans sa stratégie de développement et la préservation des ressources et des réserves naturelles, la diversité biologique, la lutte contre la pollution, ainsi que l'activation des mesures d'adaptation aux changements climatiques.

La commune a programmé ainsi plusieurs projets à caractère environnemental, dont le projet de réhabilitation et d'exploitation de la décharge de Médiouna, afin d'en atténuer les effets sur la qualité de vie de la population avoisinante, dans l'attente de sa fermeture dans les plus brefs délais.

Le vice-président de la commune de Casablanca, chargé du secteur de la propreté, Mohamed Heddadi, avait déclaré, en septembre dernier, que les services de la commune sont en train de mettre les dernières touches pour l'ouverture prochaine d'une nouvelle décharge qui sera mise en place à proximité de la décharge de Médiouna, sur une superficie de 11 ha.

La nouvelle décharge, avait-il assuré, contribuera à régler la problématique de collecte et d'enfouissement de déchets de Casablanca dans l'attente de la réalisation d'une autre décharge sur une superficie de 24 ha.

Les défis écologiques dans la métropole interpellent en premier lieu les responsables en charge de la gestion locale, vu que les collectivités territoriales jouissent de prérogatives complémentaires dans le domaine de l'environnement et se doivent désormais d'accomplir un rôle prépondérant pour l'intégration du volet écologique dans leurs plans de développement.

ساكنة الدار البيضاء تستنكر تعثر العديد من المشاريع التنموية بالمدينة



👤 **برلمان.كوم - ياسين بن ساسي**

👍 J'aime 0

Partager

🐦 Tweeter

استنكرت ساكنة مدينة الدار البيضاء، تعثر بعض المشاريع الكبرى بالعاصمة الاقتصادية، بسبب الفشل التسييري لمجلس المدينة، برئاسة عبد العزيز العماري القيادي في حزب العدالة والتنمية.

وتساءل سكان الدار البيضاء عن مصير بعض المشاريع الكبرى بالمدينة ووتيرة الأشغال بها، في الوقت الذي تعرف فيه هذه المشاريع تعثرا في تنفيذها وتأخر خروجها إلى حيز الوجود منذ مدة طويلة.

وأكدت ساكنة المدينة في تدوينات لها على صفحات مواقع التواصل الاجتماعي، أن العديد من المشاريع التنموية في مدينة الدار البيضاء متوقفة منذ مدة لأسباب غير معروفة من طرف مجلس المدينة.

وأوضحت الساكنة، أن مجلس المدينة أصبح يتماطل في تنفيذ المشاريع المتواجدة، رغم أن الساكنة تنتظرها بشغف كبير.

وأضاف بيضاويون في تدويناتهم، أن من بين المشاريع التي ظلت متعثرة، مشروع إصلاح معلمة "زيفاغو"، المعروفة لدى سكان مدينة الدار البيضاء بـ"الكرة الأرضية"، وأيضا إنجاز مطرح جديد للنفايات بمدينة التي ظل واقفا.

وكان العديد من المنتخبين بمجلس مدينة الدار البيضاء، قد أكدوا في تصريحات لموقع "برلمان.كوم"، أن أعضاء المجلس يبررون فشلهم في التسيير بوجود أياد خفية تعرقل عملهم.

وأردفوا في تصريحاتهم، أن أغلب المشاريع التي تم إنجازها في العاصمة الاقتصادية، ممولة من طرف وزارة الداخلية والدولة.



الدار البيضاء | مجتمع

الدار البيضاء.. "القلب النابض" الذي أسقمه التلوث والتمدد العشوائي

بقلم.. نزهة بولندا

26 نوفمبر 2020



في مدينة من حجم الدار البيضاء، تتسارع فيها وتيرة التحولات الاجتماعية والاقتصادية، يبقى من الطبيعي الحديث عن كلفة التبعات البيئية لهذه التحولات وانعكاساتها على جودة الحياة بكبرى حواضر المملكة.

فالتوسع العمراني والحضري، واحتضانها لنسيج مهم من الصناعات والأنشطة التجارية والخدمات، وحركيتها السريعة والكثيفة، كلها عوامل تدفع للتفكير في موضوع التحديات التي تواجهها المدينة على المستوى البيئي، ومدى وعي المسؤولين عن التدبير المحلي وجمعيات المجتمع المدني بحجم هذه التحديات، التي يمكن أن تشكل معيقات حقيقية أمام مسار التنمية المستدامة.

وفي هذا الموضوع، أكدت الباحثة الجامعية في مجال القانون والبيئة حسنة كجي، في حديث لوكالة المغرب العربي للأنباء، أن "الحديث عن التحديات البيئية التي تشهدها مدينة الدار البيضاء، يقودنا بالضرورة إلى التطرق إلى مسار التمدن الذي عرفته هذه الحاضرة، والتي تجسد باللموس مسار التمدن بالمغرب".

فالتمدن بهذه المدينة كان "قصريا"، ولم يكن "مخططا له"، تقول كجي أستاذة جامعية ورئيسة مركز الدراسات والأبحاث للبيئة والتنمية المستدامة، لعوامل تاريخية تعود جذورها إلى الحقبة الاستعمارية حين حول المستعمر المدينة إلى مركز اقتصادي، جعلها قبلة لهجرات متتالية سرعت من تمدد المدينة وتوسعها.

وأضافت أنه بذلك أصبحت الدار البيضاء تختزل الكثير من المشاكل البيئية التي يعاني منها المغرب، وهو ما أظهرته العديد من الدراسات العلمية والطبية، ومن أهمها دراسة أنجزها أطباء من كلية الطب والصيدلة سنة 1995، والتي كان من أبرز خلاصاتها أن 12 في المائة من الأطفال بالمدينة يعانون من الربو، والدراسة التي أجرتها منظمة الصحة العالمية قبل سنتين حول جودة الهواء بـ 126 بلدا، وضمنها المغرب.

وفي سياق استعراضها لجملة من المشاكل البيئية التي تعاني منها المدينة، أشارت هذه الباحثة، وهي منسقة ماستر القانون والسياسات البيئية بكلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية بعين الشق، إلى عدم وجود مساحات خضراء كافية ومتلائمة مع المعايير الدولية، والعدد الكبير للمركبات التي تجوب شوارعها، واختناق حركة السير، وكذا الوضع المتهالك للعديد من وسائل النقل الخاص والعمومي، ناهيك عن التمدد العمراني والحضري العشوائي بكل ما يعنيه من إكراهات تتعلق بتدبير للنفايات والصرف الصحي وغياب التجهيزات الأساسية، والإجهاز على الأراضي الغابوية والفلاحية، وانتشار الوحدات الصناعية داخل التجمعات السكنية.

ورغم كل هذه التحديات، يصعب الحديث عن حل قريب لهذه المعضلات، برأي المتحدثة، إذ أن هناك عوائق عديدة تحول دون ذلك، منها تداخل الاختصاصات وغياب الالتقائية في سياسات تدبير قطاع البيئة محليا، وتغيب هذا القطاع في برامج عمل الجماعات المحلية، إلى جانب تدني مستوى الوعي، سواء لدى النخبة أو الساكنة، بأهمية البيئة في تحقيق التنمية، بل كثيرا ما ينظر إلى الحديث عنها على أنه نوع من الترف الفكري.

وتشدد هنا على ضرورة تفعيل القوانين الزجرية لردع المخالفين، وخلق هيئة للتنسيق بين كافة الهيئات المتدخلة في تدبير القطاع محليا ومركزيا، علاوة على تشجيع البحث العلمي، والنهوض بأوضاع الساكنة نظرا لأهمية العوامل الاجتماعية والاقتصادية في الوصول إلى بيئة سليمة، واتخاذ إجراءات تحفيزية لفائدة الوحدات الصناعية المحترمة لالتزاماتها البيئية.

ومن جهته، اعتبر عضو المكتب التنفيذي للائتلاف المغربي للمناخ والبيئة المستدامة المهدي جماع أن المؤهلات التي تتمتع بها الدار البيضاء تقابلها إكراهات وتحديات عديدة على المستوى البيئي، فبها تتركز أكثر من 55 في المائة من الوحدات الإنتاجية الوطنية، وأكثر من 30 في المائة من شبكة الوكالات البنكية، وتشغل ما يزيد عن 39 في المائة من الساكنة النشطة.

إلا أن هذه المؤهلات، لم تساعد على أن توفر لساكنتها الشروط الأساسية للمدن المستدامة، وفقا لمعايير الأمم المتحدة، وعلى رأسها التوازن البيئي .

وأبرز، في هذا الاتجاه، أن العاصمة الاقتصادية تواجه تحديات بيئية كبيرة أثرت سلبا على صحة المواطنين وعلى جودة الحياة وقيم العيش المشترك، ومنها الاستجابة لتطلعات الساكنة في ما يخص المرافق الحيوية للقرب والنقل النظيف والمساحات الخضراء وجودة الهواء.

واعتبر أن مجموعة من هذه التحديات يمكن إرجاعها إلى إشكاليات مرتبطة بالأساس بالتعمير والتخطيط وتدبير المدينة، وهو ما جعل الائتلاف يشتغل، بالتعاون مع عدة شركاء وبتنسيق من الاتحاد الأوروبي، على مشروع التدبير الحضري التشاركي، الهادف إلى تحسين البيئة المعيشية للسكان، عبر مخططات تشاركية تحترم البيئة وصحة ورفاهية المواطن.

وهي التحديات التي جعلت المجتمع المدني المحلي يقود مبادرات عديدة لدق ناقوس الخطر والتنبيه إلى خطورة ما تواجهه من إشكالات بيئية، تراكمت بمرور السنين، ويتطلب حلها تضافر جهود كل المعنيين بالقطاع على المستوى المحلي.

ومن أبرز هذه المبادرات، المسيرة التي نظمها في مارس الماضي جمعية مدرسي علوم الحياة والأرض بالمغرب من أجل الارتقاء بالمساحات الخضراء داخل المدينة، التي باتت تعرف تمعدنا حضريا سريعا على حساب المناطق الخضراء وجودة الحياة.

وحسب هذه الجمعية، فإن مدينة الدار البيضاء "ما تزال بعيدة عن المعيار الذي حددته منظمة الأمم المتحدة في 10 متر مربع لكل نسمة، حيث لا يتجاوز المعدل بها مترا مربعا واحدا"، مشددة على أنه "لا بد من الحد من سرعة التمدد العمراني للمدينة، التي أصبحت تتوسع بمعدل 600 هكتار في السنة، بدون مراعاة للمقاربة الجديدة الخاصة بالمساحات الخضراء".

كما اعتادت "دار البيئة"، وهي شبكة جمعيات الدار البيضاء للبيئة والتنمية المستدامة، تنظيم مسابقة "أزقة خضراء" في عملية تحسينية لسكان المدينة بأهمية الارتقاء بالفضاءات الخارجية، إضافة إلى مبادرة يوم "بدون سيارة"، وهو يوم تحسيسي يثني للتنبيه بمخاطر تلوث الهواء بأدخنة عوادم السيارات والمصانع.

أما على مستوى المسؤولين عن التدبير المحلي، فجماعة الدار البيضاء تؤكد عبر موقعها الإلكتروني على أن موضوع البيئة والتنمية المستدامة يحظى بأهمية قصوى في الاستراتيجية التنموية للجماعة، التي تعمل، استنادا إلى القانون الإطار رقم 99-12 المتعلق بالميثاق الوطني للبيئة والتنمية المستدامة، على تعزيز حماية وحفظ الموارد والأوساط الطبيعية والتنوع البيولوجي ومكافحة التلوث، وتفعيل التدابير الرامية إلى التخفيف والتكيف مع التغيرات المناخية، وتحديد التزامات مختلف المتدخلين.

وانطلاقا من هذه الرؤية، برمجت الجماعة مجموعة من المشاريع ذات الطابع البيئي، ومنها مشروع إعادة تأهيل واستغلال مطرح النفايات الحالي بمدينة لتقليص أضرار وآثار هذا المطرح على نوعية معيشة ساكنة الجوار وعلى البيئة المحيطة، في أفق إغلاقه في أقرب الآجال، وتعويضه بمطرح جديد.

وكان نائب رئيس جماعة الدار البيضاء المكلف بالإشراف على قطاع النظافة محمد حدادي قد ذكر، في تصريحات صحفية في شتنبر الماضي، أن مصالح الجماعة شرعت في وضع اللمسات الأخيرة لفتح المطرح الجديد لطمر النفايات في أقرب وقت، مشيرا إلى أن هذا المطرح، الذي سينجز بمحاذاة المطرح القديم بمدينة، يمتد على مساحة 11 هكتارا.

وقال حدادي، في التصريحات ذاتها، إن "المطرح الجديد سيساهم في حل إشكالية جمع وطرر نفايات الدار البيضاء، في انتظار إنجاز مشروع مطرح آخر جديد الذي سيقام على مساحة 24 هكتارا".

وحفاظا على المجال الحيوي الساحلي، برمجت الجماعة مشروعين لوقاية الساحلين الشرقي والغربي للدار البيضاء من التلوث، من أجل حماية الساحل من قنوات التفريغ المباشر، وإعادة تقويم الواجهة البحرية (شواطئ نظيفة، حماية الوسط البحري).

فموضوع التحديات البيئية بمدينة الدار البيضاء، القلب الاقتصادي النابض للمملكة، يسائل في درجة أولى المسؤولين عن التدبير المحلي، على اعتبار أن الجماعات الترابية تتمتع باختصاصات متكاملة في مجال البيئة، وأصبح لها دور رئيسي في المحافظة عليها وإدماج البعد البيئي في مخططاتها التنموية، وبعدهم المجتمع المدني لمسؤوليته الكبيرة عن التحسيس وتوعية الساكنة لجعلها تحب بيئتها.

السلطات المحلية تفتح شارع الجولان بهدم آخر مسكن عشوائي بالمكان



الخميس 26 نونبر 2020

كازا 24

أقدمت السلطات المحلية بعسالة مقاطعات بن امسيك، اليوم الخميس، على خطوة مهمة من شأنها فتح حركة السير في مقطع بشارع الجولان وذلك بهدم آخر مسكن عشوائي بحي النصر بعد ترحيل جميع قاطنيه في إطار إعادة الإسكان .

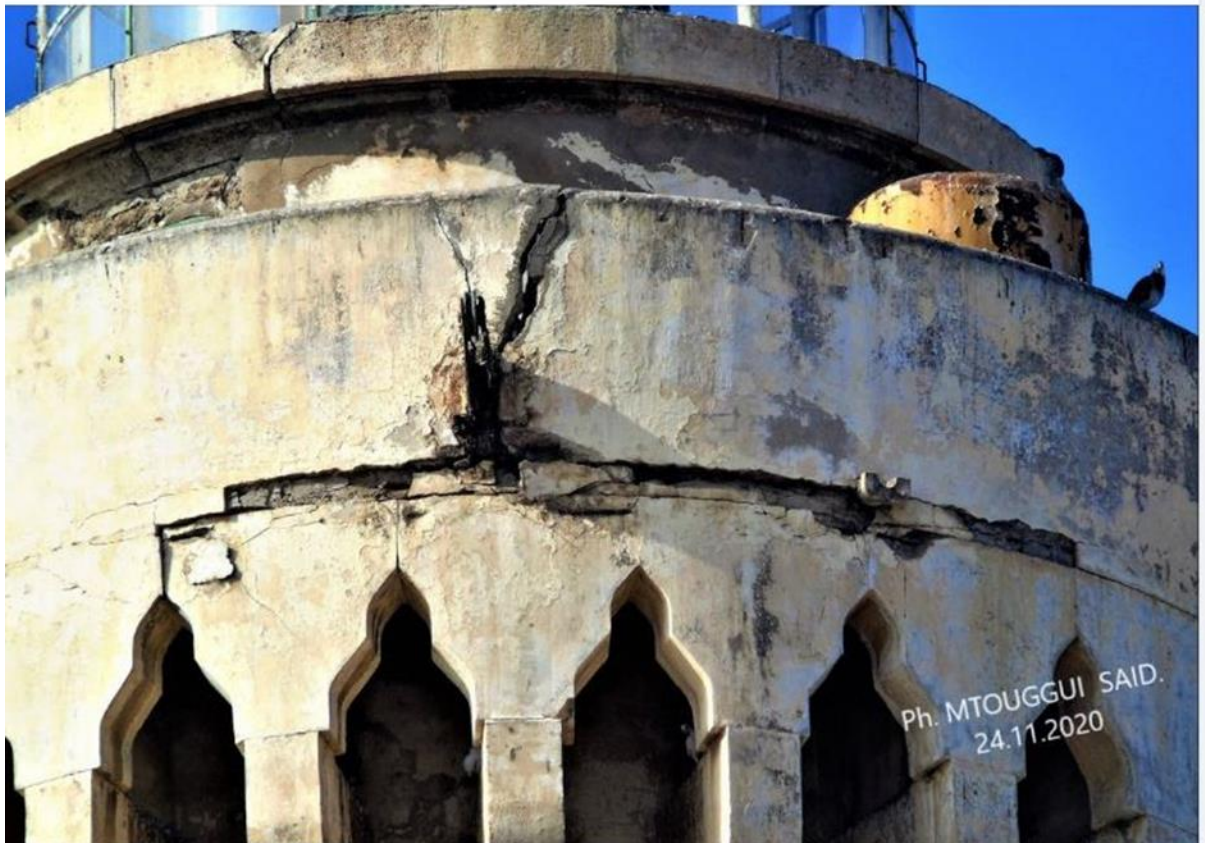


وبعملية الهدم هذه سيتم فتح شارع الجولان في وجه سكان المنطقة ومستعملي الطريق .

RESEAUX SOCIAUX

RENAU
TRUCKS
DE

Phare d'El Hank ,monument historique souffre d'importantes fissures .Une mission en urgence doit être commandée pour déterminer la gravité de ces failles sur l'édifice.



28

2 commentaires 9 partages

J'aime

Commenter

Partager

RENAULT
TRUCKS
DELIVER



Agence Urbaine de Casablanca